



Les modalités d'inscriptions aux ateliers septembre 2021- juin 2022

1. Les conditions d'inscription aux ateliers

- Cette procédure est réservée exclusivement aux Isséens.
- Elle concerne les enfants de 3/11 ans, les jeunes de 11/17 ans, les jeunes de 18/25 ans et les majeurs de plus de 25 ans.
- L'inscription nécessite d'être à jour de l'adhésion janv_déc 2021 pour ceux qui ont participé à des activités organisées par le CLAVIM au cours de l'année scolaire 2020/2021 et d'avoir réglé ses factures.
- Pour les nouveaux inscrits qui ne sont pas adhérents au CLAVIM, ils doivent souscrire l'adhésion sept_déc 2021 correspondant au dernier trimestre de l'année 2021. Le CLAVIM se chargera de l'envoi du dossier d'adhésion sept_déc 2021 par mail.
- Le formulaire d'inscription aux ateliers est disponible sur les différents lieux des inscriptions.
- Les modalités d'inscription et les conditions générales sont téléchargeables sur le site www.clavim.asso.fr.

❖ Les structures d'animation ^{(1) coordonnées}

- Les maisons de quartier : Les Hauts d'Issy, Les Epinettes, Le Val de Seine, Corentin Celton, Les Iles, La Ferme.
- L'Atelier Janusz Korczak, L'Entrepoint-Le Réacteur, L'Espace Jeunes Anne Frank, Le Temps des Cerises.

❖ Les dates d'inscription : **du lundi 21 juin au vendredi 2 juillet 2021 de 16 h à 20h (sauf samedi et dimanche).**

❖ Les modalités d'inscription :

Les inscriptions aux ateliers 2020/2021 s'effectuent **UNIQUEMENT sur les structures d'animation.**

2. La validation des inscriptions

- Vous complétez le formulaire (et pour les mineurs, l'autorisation de sortir seul(e) ou accompagné(e)) et vous choisissez l'atelier et la structure pour vous ou pour votre enfant. Vous pouvez choisir plusieurs ateliers > cf. *programme des activités 2021/2022*.
- **Les formulaires incomplets ne sont pas enregistrés.**
- **Si vous ou l'enfant n'êtes pas à jour de l'adhésion 2021**, vous devrez compléter le dossier d'adhésion et en régler le montant. Vous devez effectuer cette démarche auprès du CLAVIM.
- **Si votre dossier Téliss comporte des factures CLAVIM impayées**, l'inscription ne sera validée et enregistrée qu'après régularisation desdites factures.
- **La facture des ateliers sera éditée le lundi 20 septembre 2021.** Si vous avez demandé à recevoir cette facture par mail, elle sera envoyée sur l'adresse renseignée dans votre dossier Téliss et déposée également dans votre espace Téliss (portail Téliss).

3. Comment payer sa facture ?

- **En ligne depuis le portail Téliss, dès sa notification.**
- **Par correspondance** uniquement par chèque libellé à l'ordre du CLAVIM accompagné du talon détachable figurant sur la facture.
- **Pour les règlements par carte bancaire et en espèces,** vous devrez prendre rendez-vous auprès de l'accueil du CLAVIM.
- **Le Pass+** disponible pour les collégiens et lycéens, est un moyen de paiement accepté pour toutes les activités ouvertes à l'inscription.
- **Les chèques vacances** sont acceptés sauf pour l'aide scolaire et l'adhésion.
- **Aucun règlement ne sera accepté si la facture correspondante n'a pas été éditée.**
- Si vous disposez d'**une prise en charge des frais d'inscription**, nous pourrions vous faire parvenir une attestation d'inscription sur demande par mail à clavim@ville-issy.fr - **Objet : demande d'attestation de paiement.**
- Si vous n'êtes pas encore certains du choix de l'activité, vous pourrez effectuer l'inscription en fonction des places encore disponibles dans la structure d'animation où se déroule l'activité choisie (cf. paragraphe 1), **le mercredi 1^{er} septembre 2021 de 10 h à 19 h.**
- **Pour rappel :** le CLAVIM sera présent au **Forum de rentrée** organisé au Palais des Sports Robert Charpentier, 4/6 boulevard des Frères Voisin, **vendredi 3 et samedi 4 septembre 2021** -> *Voir dossier central dans le Point d'appui de septembre 2021.*

⁽¹⁾ **Coordonnées des structures à Issy-les-Moulineaux**

- Maison de quartier Les Hauts d'Issy - 16 rue de l'Abbé Derry
 - Maison de quartier Les Epinettes - Impasse des Quatre Vents
 - Maison de quartier Le Val de Seine - 13 rue Maurice Berteaux
 - Maison de quartier Corentin Celton - 10 rue Henri Mayer
 - Maison de quartier Les Iles - 53 avenue du Bas-Meudon
 - Maison de quartier La Ferme - 31 rue du Docteur Lombard
 - L'Atelier Janusz Korczak - 14 rue du Chevalier de la Barre
 - L'Entrepont- Le Réacteur - Arche Issy n°21 - place Léon Blum
 - L'Espace Jeunes Anne Frank - 15 rue Diderot
 - Le Temps des Cerises - 90/98 promenade du Verger
-
- *Pour tout renseignement concernant les inscriptions aux ateliers, vous contactez les responsables des structures d'animation (voir coordonnées téléphoniques sur la grille des programmes)*
 - *Pour les renseignements administratifs, vous pouvez contacter l'accueil du CLAVIM.
Pour prendre rendez-vous <https://www.clavim.asso>*

Association CLAVIM
Centre Administratif (1^è étage aile droite)
47 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux

Horaires d'ouverture du Centre Administratif du 05/07/2021 au 28/08/2021
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 17h ; jeudi de 9h à 18h ; samedi de 9h à 12h